

Les migrants peuvent jouer un rôle très important dans leurs régions d'origine pour le développement local et participatif, un champ peu investi par les politiques publiques d'aide au développement. Retour d'expérience par le président d'une ONG impliquée dans des projets de codéveloppement dans la région de l'Anti-Atlas marocain.

MAROC

# Participation locale

\*M&D – 42, bd d'Anam  
13016 Marseille – France  
[md.france@igdev.org](mailto:md.france@igdev.org)  
[md.maroc@igdev.org](mailto:md.maroc@igdev.org)

## M&D

L'ONG Migrations et Développement est engagée depuis vingt ans dans des actions de codéveloppement sur le territoire de l'Anti-Atlas marocain. Elle mène des projets selon une démarche participative, en concertation avec les populations et les migrants originaires de cette région, les collectivités locales et les services de l'État. Ses interventions portent sur les infrastructures, le soutien aux activités économiques et sur le renforcement des capacités des acteurs.  
[www.migdev.org](http://www.migdev.org)

## JACQUES OULD-AOUDIA

PRÉSIDENT DE MIGRATIONS & DÉVELOPPEMENT\*

**L**e codéveloppement est avant tout une pratique sociale : il peut être défini comme l'engagement de migrants dans des actions de soutien au développement de leur région d'origine. Ces actions empruntent de multiples formes qui dépendent des histoires des régions d'origine, de celles des migrations, des conditions d'intégration dans les pays d'accueil, etc. Le codéveloppement ne peut ainsi être confondu avec les politiques publiques qui soutiennent ces actions : par essence, le codéveloppement est mené à l'initiative des migrants.

Au-delà des actions classiques de solidarité familiale (envois de fonds) et d'investissement individuel du migrant dans des activités économiques, le codéveloppement concerne pour une large part les transferts de fonds vers des projets collectifs, le plus souvent portés par des associations de migrants présentes dans le pays d'accueil. Ces projets peuvent porter sur le financement d'infrastructures dans la région d'origine, mais aussi sur le soutien à des activités économiques ou de recherche.

Aux côtés de l'aide publique au développement menée par les États et les organisations

internationales, il existe un champ encore peu investi par les politiques d'aide qui concerne le développement local à dimension participative, prenant appui sur les logiques territoriales. C'est sur ce terrain que se situe pour l'essentiel le codéveloppement dont nous parlerons ici.

## Les spécificités du codéveloppement

Le codéveloppement ne peut prétendre couvrir tout le champ de l'aide au développement ni se substituer aux outils actuels de l'aide publique. Pour autant, s'il est bien positionné aux côtés des autres politiques d'aide, il permet d'élargir l'éventail des outils de la solidarité internationale et de cibler, par nature, les actions sur les zones de fortes migrations.

Mais il a, au Nord, une autre caractéristique : mis en œuvre par les populations de migrants, le codéveloppement joue un rôle d'intégration dans le pays d'accueil par la reconnaissance aux populations immigrées de leur prise de responsabilité dans le développement de leur région d'origine. Souvent, ces démarches rencontrent au Nord les actions de solidarité internationale impliquant les nationaux aux côtés des migrants. Un travail d'intégration dans les sociétés d'accueil s'opère



Des villageois et acteurs locaux rendent compte de cinq ans de travail avec l'ONG Migrations & Développement à l'ensemble des bailleurs, Maroc, 2005.

alors, impliquant migrants et nationaux. Ceci est particulièrement vrai pour les jeunes issus des migrations, aux côtés des jeunes nationaux, qui cherchent actuellement de nouvelles formes de solidarité internationale vers les pays du Sud.

A ce titre, le codéveloppement mobilise au Nord un éventail diversifié de canaux et un nombre élevé d'acteurs. Outre les associations de migrants et de nationaux impliquées dans la solidarité internationale, il peut mobiliser tous les acteurs de la coopération décentralisée : collectivités locales, établissements universitaires, personnels hospitaliers, etc. Il procède ainsi du rapprochement des sociétés du Nord et du Sud au travers d'opérations concrètes de coopération, mobilisant des couches de population plus larges que les actions d'aide au développement engagées à l'échelle nationale. Quelques exemples : la ville de Montreuil en France vers la région de Kayes au Mali, le département de Seine-Saint-Denis vers la région de Figuig au Maroc, la Communauté urbaine de Lyon vers la région de Taroudannt au Maroc, etc.

### Phénomènes migratoires : des dynamiques spécifiques

La migration, la décision éventuelle du retour et le rapport des migrants à leur pays d'origine relèvent de décisions privées, individuelles ou microcollectives. Ils répondent à de multiples facteurs, tant dans le pays d'origine que dans le pays d'accueil : démographiques, culturels,

socio-historiques, économiques, juridiques, politiques, etc.

Les logiques à l'œuvre ne relèvent pas de comportements perceptibles à l'échelle du pays mais, dans presque la totalité des cas, à l'échelle locale. Or ces logiques sont très diverses selon les régions d'émigration. Ainsi, les migrations en provenance des régions du Souss et du Rif marocains ont des logiques différentes entre elles et ne résument pas à elles seules la migration marocaine.

La conférence « Migrations, transferts de fonds et développement » de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) tenue à Marrakech en février 2005 a confirmé ce point : migrations et transferts financiers procèdent de champs multiples et relèvent de logiques le plus souvent subnationales. Ce sont donc

les spécificités qui dominent. Aucun lien direct entre transferts de fonds et croissance économique n'est généralisable, et les effets sur la pauvreté et les équilibres macro-économiques ne font pas consensus. En d'autres termes, les migrations ne constituent pas un ensemble uniforme : les politiques de soutien, si elles sont décidées, doivent être menées selon des approches spécifiques.

**La migration, la décision éventuelle du retour et le rapport des migrants à leur pays d'origine relèvent de décisions privées, individuelles ou microcollectives.**

L'ONG Migrations & Développement (M&D) a été créée en 1986 par des migrants qui ont investi dans leur région d'origine, la région de l'Anti et du Haut-Atlas, dans le centre du Maroc. Cette région est une zone de très forte émigration : des villages de montagne affectés par la sécheresse depuis le début des années 1970 provoquant un fort exode rural vers les villes du

Maroc (à 85 %) et vers l'Europe. A ces facteurs *push*, se sont ajoutés, dans les années 1960-70, des facteurs *pull* : d'importants recrutements de travailleurs vers les activités industrielles et minières ont été opérés vers la France et la Belgique.

L'ONG a commencé par collecter des fonds auprès d'immigrés en France pour les investir d'abord dans les infrastructures villageoises

## Retour d'expériences

■ Quelques éléments de réflexion tirés de notre expérience pour un renforcement des soutiens aux programmes d'aide menés par les migrants vers leur région d'origine.

- Augmenter notre connaissance sur les transferts des migrants (financiers, de savoir, d'organisation, de projets, de comportements comme l'attitude vis-à-vis de la scolarisation des filles, la baisse de la fécondité, etc.) à partir d'une démarche visant à mesurer les résultats des opérations de codéveloppement en termes de réduction de la pauvreté, de création de richesse par les activités économiques, de renforcement des capacités de la société civile, de fixation des populations dans les régions d'émigration. Un observatoire du codéveloppement, chargé d'évaluer ces actions et d'en tirer des enseignements pour l'ensemble de la politique d'aide, pourrait être créé. C'est surtout sur la méthode adoptée que cette évaluation apporterait le plus d'enseignements : quel est en effet l'impact réel de la démarche participative ?

- Inverser la logique des bailleurs au Nord : non pas procéder par des appels d'offre selon des agendas élaborés au Nord loin des populations « bénéficiaires », mais répondre aux propositions élaborées par les populations et les migrants. Le plus souvent en effet, des ONG sont conduites à

répondre à ces appels d'offre en ignorant les demandes des populations car c'est le seul accès aux financements internationaux. Les populations bénéficiaires sont alors transformées en « spectateurs » des programmes mis en œuvre par d'autres et, dans le meilleur des cas, sont poussées à « tendre la main » pour des financements supplémentaires.

On note que dans un premier temps, les migrants se dirigent spontanément vers le financement d'infrastructures locales. C'est sur ces opérations que s'amorcent les processus d'apprentissage entre diasporas et populations locales et la demande des uns et des autres est de voir des réalisations concrètes. La demande de soutien aux activités économiques vient ensuite, car elle suppose de plus importants transferts de savoir-

faire, immatériels. Une réponse possible est que les migrants, les populations et les institutions des pays d'origine financent le « lourd », tandis que les bailleurs du Nord financeraient le « léger » (médiation sociale, coordination des acteurs, formation au management, à la commercialisation des produits, etc.).

Au Nord, une voie serait d'élargir les financements nationaux vers les acteurs de la coopération décentralisée (collectivités locales, universités, hôpitaux, etc.) qui peuvent tisser des relations plus étroites avec les associations de migrants présentes localement. Egalement de soutenir des actions de formation au développement local par des échanges d'expérience entre les diverses diasporas et entre acteurs de terrain. **J. O. A.**



JACQUES OUID-AGUIDIA, MAROC, 2005

(électrification et petite hydraulique), puis dans la santé, l'éducation et la formation des adultes, avant de compléter son approche intégrée par le soutien aux activités économiques : productions agricoles locales à haute valeur ajoutée comme le safran ou l'huile d'argane et le tourisme rural avec un programme d'investissement des migrants dans des gîtes ruraux.

### ONG Migrations & Développement, exemples d'actions

M&D a fondé sa démarche sur trois principes.

❶ Une démarche participative : ce sont les villageois et les migrants qui définissent les priorités et qui financent une part des réalisations. Ils se constituent en association villageoise (M&D en fait une condition nécessaire). M&D sert de coordinateur avec les autres partenaires (administrations locales, bailleurs nationaux et internationaux), de médiateur social et transfère les compétences nécessaires (formation des villageois). Les villageois élaborent leurs institutions de gestion des équipements collectifs créés. Ils peuvent même surfacturer l'électricité et l'eau, pour constituer une épargne pour de nouveaux projets villageois.

❷ Un principe de solidarité : tous les services sont payants (électricité, eau, irrigation). Mais l'accès de tous les villageois aux services communs est assuré, y compris pour les personnes non solvables, par des systèmes d'entraide formels au niveau villageois.

❸ Un partenariat avec les autorités locales (toutes les actions sont menées en partenariat avec les autorités locales, administrations et élus) : de manière transversale, M&D met la formation, l'apprentissage formel et informel, à tous les niveaux de sa démarche. Également transversale est l'attention portée au rôle des femmes dans le développement villageois ainsi qu'au développement durable : préservation des ressources, notamment de l'eau.

M&D a progressivement agrégé autour de son projet de l'expertise et des financements externes (ministère français des Affaires étrangères, Agence française de développement, Comité

catholique contre la faim et pour le développement, Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations, UE, Fondations privées et collectivités locales, au Nord ; institutions publiques marocaines, locales et nationales, au Sud). Relevant d'un financement d'infrastructures publiques en substitution aux défaillances de l'État, l'action de l'ONG a stimulé les autorités marocaines qui sont intervenues progressivement (par exemple des opérateurs publics pour l'électricité et pour l'adduction d'eau potable).

Depuis deux ans, nous assistons sur le terrain à un retour de jeunes diplômés qui travaillent au développement de leur village, deviennent président des associations villageoises et donc nos interlocuteurs pour les projets de développement. A ce stade, nous ne savons pas encore si ce mouvement de retour des jeunes diplômés vers les villages d'origine est durable et significatif, mais nous l'observons avec la plus grande attention.

L'ensemble de ces démarches s'effectue en partenariat permanent avec les autorités locales. Les relations sont souvent difficiles, car ces autorités opposent des résistances à la prise de responsabilité des acteurs locaux. De plus, nos actions peuvent perturber la gouvernance défectueuse de certains de ces acteurs locaux.

Par ailleurs, nous agissons comme conseil auprès des autorités marocaines à l'échelle nationale en matière de politiques sociales dans le monde rural, ainsi qu'auprès des autorités en charge des Marocains résidents à l'étranger.

Le codéveloppement n'est pas l'unique réponse à tous les enjeux des migrations internationales et du développement. Par contre, notre expérience nous permet d'affirmer qu'une partie de ces enjeux peut trouver une solution dans une politique de développement axée sur les humains et leur territoire, combinant migrants et populations locales, visant à rendre les populations confiantes dans leurs capacités et dans leur pays et à augmenter « l'attractivité de leur territoire » pour les populations. Ces actions se situent précisément dans les régions les plus affectées par l'émigration. ●

N. Iskander, *Innovating Government: Migration, Development, and the State in Morocco and Mexico, 1963-2005*. MIT, 2005.

T. Lacroix, *Les réseaux marocains du développement : géographie du transnational et politiques du territoire*. Les Presses de Sciences-Po, sept. 2005.

S. Coduri, *Des villages de l'Atlas marocain face aux changements dans leur organisation collective*. Université de Provence, juin 2006.

C. Simon, *Migrations & Développement, une ONG de migrants face à la modernisation conservatrice de l'État dans le Sud Maroc*. Paris Sorbonne, déc. 2006.

Z. Daoud, *Marocains des deux rives, 1996, et Marocains de l'autre rive*, Éditions Paris-Méditerranée et Tarik Editions (Casablanca), 2005.

H. de Haas, *Engaging Diasporas - How governments and development agencies can support diaspora involvement in the development of origin countries*. International Migration Institute, University of Oxford, juin 2006.